

« Je ne m'ennuie jamais au travail »

La routine est un mot que Laurence Grossiord a supprimé de son vocabulaire il y a plusieurs années déjà. Elle a en effet choisi le travail partagé en entreprises, notamment pour diversifier ses missions.



Sargé-lès-Le Mans, la semaine dernière. Laurence Grossiord travaille chaque lundi chez Sofame où elle est la référente qualité depuis 2009. Photo « Le Maine Libre », Yvon Loué

Sophie TOUGERON

sophie.tougeron@maine-libre.com

Depuis 13 ans, Laurence Grossiord a exercé dans neuf entreprises différentes. C'est beaucoup et peu à la fois puisque cette quadragénaire, chargée de mission Qualité sécurité environnement, a choisi de travailler en temps partagé. Elle est employée par un groupement d'entreprises qui ne peuvent recruter elles-mêmes, souvent en raison de leur besoin et qui partagent donc leur employé(e).

« Il m'arrive de jongler avec mon planning »

Il ne s'agit pas d'une alternative liée à la conjoncture économique. « Dans mon secteur d'activités, il y a du travail.

Toutes les PME et grosses structures ont un responsable qualité. J'avais envie d'autre chose. C'est un véritable choix de vie personnel et professionnel », explique Laurence.

En 2004, elle souhaitait en effet un temps partiel pour pouvoir s'occuper de ses enfants. « Ce qui n'était pas simple dans mon entreprise puisque j'étais responsable de service. Une amie m'a parlé du temps partagé, c'était la bonne solution. J'ai démissionné pour rejoindre Cenotis, un groupement d'employeurs de la Sarthe, que je n'ai pas quitté depuis. »

Chaque semaine, Laurence se rend dans quatre entreprises différentes, toutes en Sarthe. Un jour à Sargé, un autre à La Bazoge, le suivant au Lude... « Chaque semaine le même jour mais rien n'est figé. Il m'arrive de jongler avec mon planning en fonction

d'un audit ou d'un rendez-vous auquel je dois assister. »

Pas de routine

La cadre apprécie particulièrement la variété : « Les missions, les stratégies, les produits et les clients... tous sont différents. Le système qualité que je mets en place n'est jamais un copier-coller, je dois à chaque fois m'adapter à la vie de l'entreprise, sa culture, son domaine d'activité. »

Dans sa vie professionnelle antérieure, « après un an dans une entreprise, j'avais fait le tour de mon travail, qui devenait répétitif, routinier », analyse Laurence qui concède alors « une certaine lassitude ». « En changeant tous les jours de domaine, je suis sans cesse obligée de me réadapter. Mon travail est très différent selon que j'évolue dans une école d'ingénieurs

ou une entreprise de plats cuisinés. Je rencontre des enseignants chercheurs comme des ouvriers et j'apprends de chacun. Ils m'expliquent leur façon de travailler, leur métier, c'est très enrichissant. » Une diversité jusqu'au chemin qu'elle emprunte pour aller travailler, « entre 5 et 50 minutes en fonction de l'entreprise dans laquelle je dois me rendre. »

Si le temps partagé est un dispositif dans lequel s'épanouit Laurence, elle admet cependant quelques inconvénients. « On se sent dans la société tout en n'y étant pas tout à fait. Le positionnement est forcément un peu plus long que si j'y étais à plein-temps et certains me considèrent parfois davantage comme consultante que comme salariée. »

À SAVOIR

45 entreprises en Sarthe

Laurence Grossiord et Pierrick Gislot sont liés par le groupement d'employeurs Cenotis, dont l'objectif est d'offrir « un plein emploi au salarié non pas d'une mais de plusieurs entreprises », indique Eric Scaon, le directeur, et permettre « aux TPE et PME de disposer de compétences qu'elles n'auraient pas en interne, faute de besoin. » Pas d'intérimaires via le groupement, qui ne s'adresse qu'à des entreprises qui souhaitent fidéliser le salarié et pérenniser l'emploi.

En Sarthe, Cenotis emploie 22 équivalents temps plein - cela va du directeur général à l'ouvrier de production, en passant par l'informaticien ou le chargé de communication - et a un réseau de 45 entreprises. Quand l'une d'elle faillit, « parce la vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille, nous nous chargeons de trouver un autre contrat à notre salarié ».

Photo « Le Maine Libre », Yvon Loué



Un plein emploi pour le(a) salarié(e).

« Un levier pour la création d'emplois »

Pierrick Gislot est un convaincu. Le directeur projets de la Sofame, à Sargé-lès-Le Mans, travaille avec Cenotis depuis une dizaine d'années déjà.

Entreprise de 48 salariés, Sofame a fait appel à plusieurs fonctions en temps partagé : intelligence économique, assistance marketing, design et aujourd'hui qualité sécurité environnement - le poste de Laurence - et informatique.

« C'est un vrai plus. Si nous n'avions pas ces deux personnes, on ferait le travail mais différemment. Les tâches seraient réparties sur d'autres salariés, mais pas réalisées avec le même niveau de compétences », estime Pierrick Gislot.

A la Sofame, l'informaticien n'est présent qu'une demi-journée par semaine. « Les salariés l'ont intégré et, quand le problème n'est pas urgent à résoudre, ils attendent la venue de Pierre ». Il en est de même pour Laurence Grossiord, dans l'entreprise chaque lundi depuis 2009. « Elle est identifiée par tous comme la référente qualité. Elle fait partie de la maison au même titre que les autres salariés », assure le directeur, persuadé que sa responsable qualité environnement qualité « avec sa culture et son savoir », assimilés dans toutes les entreprises pour lesquelles elle travaille, « fait avancer celles-ci deux fois plus vite. »

Méconnaissance du dispositif

Ardent défenseur du temps partagé, Pierrick Gislot estime qu'il « y a des régions culturellement plus avancées que nous dans ce domaine, des métiers aussi », estimant que certains entrepreneurs sont « frileux quand on leur en parle. Même quand elles ne sont pas concurrentes, les entreprises y vont à



Photo « Le Maine Libre », Yvon Loué

Selon Pierrick Gislot, le temps partagé souffre d'un gros déficit d'image.

reculons alors qu'il y a un vrai réservoir de création d'emplois. Beaucoup de PME ont des fonctions mal desservies », qu'un emploi d'une journée

par semaine suffirait à compenser « grâce à des gens pointus dans leur domaine. Le temps partagé peut être un vrai levier de croissance. »